



Piscines à l'abandon, mares, réserves d'eau

Lutte préventive contre les moustiques urbains

Entretenir sa piscine

Une piscine se doit d'être régulièrement entretenue durant la belle saison et présenter une eau claire et limpide. Dès que l'eau est verdâtre, il y a un risque de voir des larves de moustiques s'y développer et causer des nuisances. Ainsi, il convient de traiter préventivement l'eau au chlore, au brome ou à l'eau de javel.



De manière ponctuelle, un traitement larvicide au Bti (*Bacillus thuringiensis var. israelensis*) peut s'avérer utile, tout en préservant la faune annexe.

Condamner une piscine non-utilisée

Si l'entretien s'avère impossible, il faudra alors condamner la piscine en la vidant totalement, en la couvrant d'une bâche suffisamment tendue ou en la comblant.

Une solution alternative : les prédateurs

Lorsque l'eau stagne depuis plusieurs mois, un écosystème se forme et génère naturellement de la prédation. C'est le cas des mares, des réserves d'eau pour le risque incendie, mais aussi des piscines laissées à l'abandon.

Il est également possible d'introduire des prédateurs pour un effet très rapide : quelques poissons rouges suffisent à réguler les larves de moustiques qui se développent. Une variété autochtone, plus discrète et moins visible des hérons peut être utilisée : le carassin commun (*carassius carassius*), proche de la carpe.

Il faut absolument éviter des espèces exotiques, qui pourraient malencontreusement rejoindre le milieu naturel et déséquilibrer les écosystèmes.



Remarque :

Les mares, les piscines ou les plus grandes réserves d'eau **ne sont pas propices au développement du moustique « tigre »**. D'autres espèces autochtones des genres *Culex* ou *Anopheles* peuvent s'y développer et générer des piqures.